

unibail-rodamco

Paris, Amsterdam, le 18 mai 2009

Communiqué de presse

Unibail-Rodamco devient officiellement Unibail-Rodamco SE – Entrée en vigueur des délégations conférées au Directoire d'Unibail-Rodamco SE par l'Assemblée du 14 mai 2009

Suite à son immatriculation sous la forme de Société Européenne intervenue le 15 mai 2009 au greffe du Tribunal de commerce de Paris, la Société a désormais pour dénomination sociale "Unibail-Rodamco SE".

Conformément à la résolution n°24 approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2009*, l'ensemble des délégations de compétence antérieurement consenti au Directoire est transféré au Directoire de la Société sous sa forme de Société Européenne.

En conséquence, à compter du 15 mai 2009, le Directoire d'Unibail-Rodamco SE est autorisé dans les termes et conditions approuvés par l'Assemblée à :

- mettre en œuvre l'ensemble des délégations financières habituelles dont notamment celles relatives aux émissions d'actions et valeurs mobilières donnant accès au capital (résolutions n° 12 à 18), et celle visant à consentir des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la Société au bénéfice de membres du personnel salarié et de mandataires sociaux de la Société et ses filiales (résolution n° 19) ;
- mettre en œuvre le programme de rachat d'actions (résolution n° 10) tel que décrit dans son rapport annuel 2008 (pages 189 à 190) et le cas échéant, de réduire le capital social par annulation des titres auto-détenus (résolution n° 11).

* Le texte et le résultat des votes des résolutions sont disponibles sur le site www.unibail-rodamco.com.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Relations Presse

Maxence Naouri
+33 (0)1 53 43 75 47

www.unibail-rodamco.com

Relations Investisseurs

Fabrice Mouchel
+33 (0)1 53 43 73 03

Pierre Juge
+31 (0)20 658 25 15